



**Croix-Rouge neuchâteloise**  
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Aux représentant-e-s des médias

Le plan « canicule – grand froid » réactivé à Neuchâtel  
et dans les communes parties à la fusion

## Adopter les bons réflexes en cas de canicule

**Attention aux grandes chaleurs ! Cet été, les habitant-e-s de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin qui se sentiraient en état de vulnérabilité, peuvent solliciter une aide en période de canicule, en recevant un coup de téléphone, voire une visite sur inscription préalable. Cette prestation lancée l'an dernier a déjà connu un vif succès en ville de Neuchâtel et se voit désormais étendu aux autres communes parties à la fusion.**

Le plan « canicule – grand froid », actif pour la première fois l'été dernier et en décembre pour le volet hivernal, reprend du service à l'approche des grandes chaleurs. Cette année, il s'adresse aussi aux habitant-e-s des communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, qui fusionneront au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Son but : permettre à toute personne dépendante ou en état de vulnérabilité de recevoir un appel, puis éventuellement une visite d'un-e auxiliaire de santé pour s'assurer que tout va bien. Cette action, menée en collaboration avec la Croix-Rouge neuchâteloise, a permis l'été dernier de garder le lien avec près de 108 personnes au téléphone et de faire quelques visites à des personnes âgées, malades ou seules.

### **L'expérience de la hotline pendant le Covid-19**

*« Le plan canicule-grand froid sort renforcé de sa première année d'existence, mais aussi de l'expérience du Covid-19, où la Ville a mis en place une hotline pour les personnes à risques de tout le territoire de la commune prochainement fusionnée, explique la conseillère communale Anne-Françoise Loup. Cette prestation d'urgence a permis de conserver le lien avec les citoyens dans un contexte éprouvant. »* La ligne téléphonique a recueilli plus de 250 appels entre la mi-mars et le 5 juin dernier. A noter que le plan « canicule – grand froid » ne prévoit pas de faire des achats mais uniquement de s'assurer de l'état de santé des personnes inscrites.

« Cette hotline est un complément très apprécié au travail de proximité et de maintien du lien social que nous effectuons avec nos agents de sécurité publique », indique de son côté Didier Boillat, conseiller communal à Corcelles-Cormondrèche, rejoint par sa collègue de Peseux, la conseillère communale Patricia Sörensen : « Dans la continuité du plan Covid-19, qui a généré de belles actions solidaires, nous sommes heureux de pouvoir, par ce moyen, continuer à prendre soin des personnes en état de vulnérabilité. »

Un courrier a été envoyé à toutes les personnes de 75 ans et plus habitant les quatre communes, accompagné d'un dépliant illustré avec de bons conseils pour tenir le coup lors des pics de canicule. Il est notamment recommandé de bien s'hydrater et de manger en suffisance, de se protéger du soleil et de ne pas exagérer les efforts physiques.

« Durant la période estivale, tous les liens de solidarité créés ou renforcés durant le confinement sont à mobiliser, par exemple pour une balade en forêt ou en altitude. » conclut la directrice de la santé de la Ville de Neuchâtel, qui pilote cette action.

#### **Je veux m'inscrire, comment faire ?**

Les personnes de 75 ans et plus ou en situation de handicap, domiciliées dans les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, peuvent s'inscrire :

- en remplissant un formulaire sur le site [www.neuchatelville.ch/chaudfroid](http://www.neuchatelville.ch/chaudfroid);
- en téléphonant au 032 717 70 70
- par retour de courrier au Service communal de la sécurité, Faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel

En cas de forte chaleur, les personnes inscrites seront contactées par téléphone et au besoin, recevront une visite à domicile.

Neuchâtel, le 30 juin 2020

Direction de la santé

#### **Renseignements complémentaires:**

Anne-Françoise Loup, conseillère communale, Ville de Neuchâtel, tél. 032 717 74 02, [anne-francoise.loup@ne.ch](mailto:anne-francoise.loup@ne.ch)

Robin Delisle, directeur de la Croix Rouge Neuchâteloise, 032 886 88 62, [robin.delisle@croix-rouge-ne.ch](mailto:robin.delisle@croix-rouge-ne.ch)

Didier Boillat, conseiller communal, Corcelles-Cormondrèche, 032 886 53 00, [didier.boillat2@ne.ch](mailto:didier.boillat2@ne.ch)

Patricia Sörensen, conseillère communale, Peseux, 032 886 59 10, [cpeseux.patricia.soerensen@ne.ch](mailto:cpeseux.patricia.soerensen@ne.ch)

Nicolas Margotin, conseiller communal, Valangin, 032 857 21 21, [nicolas.margotin@me.com](mailto:nicolas.margotin@me.com)